



BULLETIN

FONDATION DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS

225, rue Saint-Rédempteur, Gatineau (Québec) J8X 2T3
Téléphone : (819) 771-4548 p.899899 - Télécopieur : 771-5222
fondation@cspo.qc.ca

Vol. 2, No. 9

Avril 2015

1. Souper-bénéfice

C'est le 9 avril dernier que se tenait le 3^e souper-bénéfice de la Fondation de la CSPO au Club de golf du Parc Kingsway.

On ne peut que dire de très gros mercis à toutes les personnes qui ont participé à notre souper ou qui nous ont fait un don.

Notre présidente d'honneur, la docteure Anne Marie Bureau vous salue toutes et tous et vous remercie chaleureusement pour tous les efforts que vous déployez afin d'assurer la réussite scolaire du plus grand nombre d'élèves.

Lors de cette soirée, nous avons récolté la somme de 5 300 \$ pour le projet de la Fondation « *Des effets scolaires pour tous!* » - c'est un excellent résultat que nous espérons surpasser l'an prochain.

Réservez la date du 7 avril 2016 pour le prochain souper, l'endroit où se tiendra le souper vous sera communiqué plus tard.



La docteure Bureau accompagnée de la présidente de la commission scolaire, madame Johanne Légaré et du président de la Fondation de la CSPO, monsieur Gilbert Couture.

2. Reçus pour le souper

Toutes les personnes qui ont fait un don ou participé au souper recevront leur reçu d'impôt avant la fin d'avril, un premier envoi a déjà été fait.

3. Campagne de financement

La campagne de financement « *Des effets scolaires pour tous!* » qui a été lancée lors du souper-bénéfice se poursuit jusqu'au 1^{er} août prochain. Si vous voulez faire un don aussi petit qu'il soit, vous n'avez qu'à vous rendre sur le site de la CSPO, cliquer sur l'onglet Fondation, et choisir le bouton Projets. Vous n'avez qu'à suivre les instructions pour faire votre paiement par PayPal ou encore nous faire parvenir un chèque libellé au nom de la Fondation CSPO au 225 St-Rédempteur, par courrier interne ou autrement.

http://www.cspo.qc.ca/fondation_projets.htm

Cette campagne est importante afin que tous nos élèves puissent se procurer le matériel nécessaire pour la rentrée scolaire 2015. Plus la campagne de financement amasse des fonds, plus d'élèves en bénéficieront!

Nous voulons remercier par la même occasion toutes les personnes qui ont mis la main à la pâte pour remplir le sondage sur vos besoins. Selon ce sondage, plus de 340 familles ont été identifiées par les écoles et les besoins seraient à la hauteur de 34 000 \$. Ce montant n'inclut pas les sommes d'argent déjà fournies par les organismes communautaires pour aider certaines familles.

4. Nouveaux formulaires

Les nouveaux formulaires sont prêts, il ne reste qu'à les mettre en ligne sous l'onglet Fondation, au bouton Financement. Ils seront identifiés par leur fonction :

- 1- Demande d'ouverture de projet
- 2- Demande de remboursement
- 3- Demande de contribution
- 4- Demande d'un reçu d'impôt
- 5- Demande de plusieurs reçus d'impôt

Nous espérons les mettre en ligne vers la fin de la semaine du 20 avril 2015

5. Prélèvement automatique sur la paie des employés/employées de la CSPO

Ce projet avance à grands pas et nous espérons le mettre en place pour le début de juillet.

6. Reçus d'impôt pour les enseignantes et enseignants

Suite au projet présenté par madame Chantal Laberge, directrice à l'École internationale du Village, la Fondation a décidé de proposer ledit projet à toutes les directions d'établissement de la CSPO.

À chaque année, les établissements remboursent les dépenses encourues par les enseignantes et les enseignants pour l'achat de matériel didactique périssable pour leurs élèves. Très souvent, les enseignantes et les enseignants dépassent le montant alloué par classe. Le but du projet est de compenser pour ces dépassements.

Lorsque l'achat de matériel pédagogique dépasse le montant établi par l'établissement, l'enseignante ou l'enseignant présente à la direction les pièces justificatives originales. La direction remplit le formulaire de demande de reçu d'impôt pour le don de matériel pédagogique et le fait suivre à la Fondation avec les pièces justificatives originales, pour l'émission d'un reçu d'impôt.

Si ce projet intéresse les enseignantes et les enseignants, nous prions les directions d'école de faire suivre une demande d'ouverture de projet « Matériel pédagogique » pour votre école.

Une fois le projet approuvé par le CA de la Fondation, il demeurera ouvert de façon récurrente. Lorsque nécessaire, la direction remplit le formulaire «demande d'un reçu d'impôt » avec les pièces justificatives originales et nous le fait parvenir par courrier interne au Centre administratif de la CPSO (225 St-Rédempteur). Nous émettrons un reçu d'impôt et le ferons parvenir à l'enseignante ou l'enseignant.

7. Devenir membre.

Un simple rappel pour vous inviter à devenir membre de la Fondation pour la modique somme de 5 \$ annuellement. Il suffit de nous faire parvenir votre demande accompagnée de votre paiement d'adhésion.

8. Le C.A du 13 avril en bref

a. Suivis

Le président a présenté un rapport sur sa rencontre avec le Comité consultatif de gestion (CCG) le 24 mars dernier à laquelle il a mentionné les nouveaux formulaires. Les membres du C.A. ont pris connaissance de la dernière situation financière. Le C.A. a admis trois nouveaux membre à la Fondation.

b. Projet :

Lors de la rencontre du CA du 13 avril, les membres ont approuvé l'ouverture des projets « Jeunes démocrates » à l'école secondaire Mont-Bleu, « Matériel pédagogique » à l'École internationale du Village et « Des effets scolaires pour tous! » à la Fondation.

c. Remboursement :

Le CA a également approuvé le remboursement pour les projets suivants:

1. « Sortie scolaire-Classe langage et communication » - ÉS Mont-Bleu
2. « Aménagement de l'agora » - ÉS Mont-Bleu
3. « Paniers de Noël » - ÉS Mont-Bleu
4. « Fête 2013 - Une année pacifique » - École Saint-Paul
5. « Aménagement du gymnase » - École du Marais
6. « Aménagement de la cour d'école » - École du Marais
7. « Socialisons ensemble » - École du Plateau

d. Contribution :

Aucune demande de contribution n'a été faite.

e. Révision des formulaires :

Sujet traité dans les suivis

f. Protocole d'entente avec la CSPO :

Dans le cadre des fusions éventuelles de commissions scolaires et la volonté de la Fondation et de la CSPO de rendre officiel leur partenariat, une ébauche d'un protocole d'entente entre la Fondation et la CSPO est en voie de développement pour garantir la pérennité de la Fondation, assurer ses acquis et permettre aux établissements et services de continuer à recevoir l'appui de la Fondation. Ce point a été reporté à la prochaine rencontre

g. Programme de reconnaissance des donateurs

La rencontre du sous-comité n'a pas encore eu lieu.

h. Frais d'administration

Ce point a été reporté à la prochaine rencontre.

9. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu exceptionnellement le 4 mai au lieu du 11 mai 2015 en raison de la Soirée du Mérite scolaire de l'ADÉOQ qui se tiendra à même date à l'ÉS Mont-Bleu. Le lieu de la rencontre demeure le même - salle Jean-Pierre Ouellette du Centre administratif (225 Saint-Rédempteur).

10. Mot de la fin

La fin d'année approche, comme diraient certains « Ça sent la coupe! ». La Fondation vous souhaite à tous un bon dernier tour de piste et soyez assurés que nous sommes à votre service. N'hésitez pas à communiquer avec nous, il nous fera plaisir de répondre à toutes vos questions.

Gilbert Couture

Président